



Mesdames, Messieurs,

De belles journées ensoleillées printanières nous attendent. Les associations ont pu en profiter pour lancer leurs activités. Je remercie Se canto et l'APE pour l'animation de la foire du printemps, Viane au fil des rencontres pour leur week-end d'exposition, le comité des fêtes pour leurs animations estivales, le FLEP pour cette fête musicale intergénérationnelle et enfin toutes les autres associations locales qui oeuvrent pour les habitants. Merci également à la CCMLHL d'être venue jusqu'à chez nous avec un magnifique spectacle flamenco. Dans la mesure du possible, restons vigilants car le Covid touche encore les Vianais(es).

Dans le bulletin de Novembre 2021, j'attirais votre attention sur les incivilités, malheureusement toujours d'actualité, mais maintenant c'est contre le vandalisme que nous devons lutter. La panne du réseau internet que nous avons subie était due au câble de la fibre qui a été sectionnée. Cette avarie a été constatée par les techniciens de la société Orange et une plainte a été déposée à la gendarmerie par cette dernière.

Je voudrais également vous informer d'une opportunité qui s'offre à la commune de vendre les parts qu'elle possède dans 2 groupements forestiers (Faydel et Prat Del Cot). Cela devrait rapporter au village, en fin d'année, une somme d'environ 25 000 €.

Nous avons également décidé de mettre en vente les locaux de l'ancien Ségad'Or.

Il est important d'évoquer également le fait que le département du Tarn est classé en Obligation Légale de Débroussaillage (OLD), ce qui implique que tout propriétaire doit, d'une part, débroussailler horizontalement sur 50m autour de sa résidence, et d'autre part, élaguer les arbres à proximité pour limiter la propagation d'un éventuel incendie.

Un projet que nous n'avons pas pu finaliser à cause de la pandémie va voir le jour, si tout se passe bien, à la rentrée de septembre. Il s'agit de cours d'occitan (langue et Culture). Cela se passerait le Mercredi à 20h30 pour une durée de 1h30. Vous pouvez me contacter directement à la mairie. La Région et le Département souhaitent préserver la langue occitane et catalane et nous soutiennent dans cette démarche.

Nous vous informons également qu'après 12 ans d'arrêt, nous avons recommencé le nettoyage du lac, toujours envahi chaque année par des algues filamenteuses. Nous avons tout d'abord équipé les pêcheurs d'une lame de faucardage, puis dans un second temps, de la craie coccolithique sera répandue. D'autres actions seront menées de façon à retrouver un lac propre, qui attire toujours du monde, sans oublier nos amis pêcheurs, pour que l'activité "pêche" puisse se pratiquer sans soucis. Tous nos remerciements à Benjamin Vialade pour son assistance.

En espérant de tout cœur que nous pourrions continuer à échanger et partager ensemble, je vous souhaite un bel été à toutes et tous !

Denis Maffre

Mairie de Viane  
05 63 37 50 34  
mairie-viane81@wanadoo.fr  
viane.fr

## Sommaire

### Vie communale p.2 à 5

- Budget communal
- Elections
- L'horloge au beau fixe
- Adressage
- Ecole
- Fresque à l'école
- Garderie
- Aménagement de la base de loisirs
- Achat de matériel service technique
- Entretien des abords de jardin
- Incivilités fréquentes
- Taxe sur le tri
- OPAH
- Logement intergénérationnel

### Manifestations p.6

- Perspectives des manifestations pour 2022
- Inoubliable vallée des Justes
- Festi'rail

### Vivre ensemble p.7

- Elagage CCMLHL
- Elagage Départemental
- Pôle culturel

### Sivom Plô du Lac p.8

- Sivom Plô du Lac

### Entre nous p.9

- La Coop ouvre ses portes
- Bien-être à l'aloé
- Maçon sur Viane

### Bon à savoir p.10

# Vie communale

TRAVAUX VOIRIES POUR 2022		
Lieux	Coût	Subvention obtenue
Pluvial maison Benezech Rue des Jardins	13 000€	Avec le fond de concours 1 304€
Setgearié	36 692€	DETR 40% 27 147€ CR 10% 6 786€
Galzens	15 000€	
Pont vieux	24 750€	
Borne incendie Fraïsse	2 700€	DETR 30% 662€
Report année 2021	1 157,91	
<b>TOTAL</b>	<b>98 299,91€</b>	<b>35 898€</b>

## Elections

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les scrutateurs bénévoles lors des dépouillements des Élections Présidentielles 2022 : Jean-Michel Bassez, Francine Blavy, Thierry Viala, Dominique Bonnet, Vincent Naert, Jacques Vialade et Evelyne Maffre.

Sans oublier, une salutation aussi à ceux qui furent présents lors du premier tour : Catherine Chrétien, Anthony Marre et Nicolas Olive.

A tous, merci de votre sérieux et de votre implication.



## L'horloge au beau fixe

L'horloge située sur l'église catholique, fonctionne à nouveau.

Les frais de réparations s'élevaient à 4 700€. Nous avons eu une subvention de la Communauté des Communes des Monts de Lacaune et de la Montagne du Haut Languedoc (CCMLHL) à hauteur de 1900€.



## Adressage

Le déploiement de la fibre, les secours, les livreurs et bien d'autres nous obligent à adresser et numéroter chaque maison, lieux-dits, hameaux. Ce travail avait été commencé avec l'ancienne municipalité pour le village de Viane. Nous continuons aujourd'hui, pour tout ce qui est hameaux, lieux-dits de la commune.

Vous allez recevoir bientôt un courrier, qui vous donnera votre numéro de maison et votre nouvelle adresse. Les changements pour tout ce qui est impôt, poste et eau se feront automatiquement.

La réalisation de l'adressage des maisons et hameaux de la commune a un coût. La facture s'élève à 13 932€. Nous pourrions peut-être bénéficier d'une subvention d'amende de police de 2 000€ uniquement.

# Vie communale

## Ecole



Notre école se maintient avec un effectif d'une soixantaine d'élèves. Cette année, le carnaval a pu avoir lieu le 22 Avril et un spectacle de fin d'année est prévu pour le 1er Juillet. Des sorties de fin d'année sont envisagées : les classes du CP au CM2 pourront visiter la ville d'Albi, et la classe de maternelle ira à la ferme pédagogique de Paulinet.

La sortie au Lac de la Rabaudié consistera en une opération "nettoyage de la nature" afin de sensibiliser les élèves à leur environnement.

La sortie au Laouzas concernera la classe de CE2-CM1-CM2 pour effectuer une activité voile.

Les CM2 ont passé une journée au collège afin de les visiter et de vivre une journée d'immersion en classe de 6ème. Nous leur souhaitons une bonne intégration et beaucoup de réussite.

Merci à toute l'équipe enseignante pour leur engagement !

## Fresque à l'école

Dans le cadre des activités hebdomadaires du FLEP, vous trouverez « Peinturluresque ».

Tous les mardis, de 16h30 à 17h45, sous l'égide de Stéphane Armangau, les primaires peignent une fresque sous leur préau.

Ils deviennent acteurs de l'esthétique de leur cour de récréation.

Chapeau aux artistes en herbe !



## Garderie



Voilà quelques réalisations de nos chères têtes blondes.

Nos chefs-d'oeuvres ont eu pour thème le printemps.

Nous profitons de ces quelques mots pour faire appel à votre générosité. Les jeux et les jouets de la garderie étant très sollicités, il est temps de les renouveler.

Merci d'avance pour ces dons qui seront très appréciés.

# Vie communale

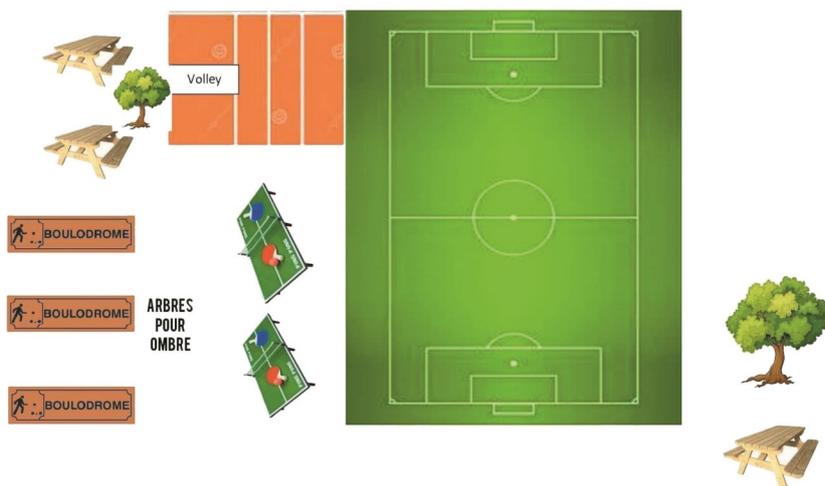
## Aménagement de la base de loisirs

Des années durant, le stade de football demeurait inoccupé. Aucune équipe n'y disputait de match. Après mûres réflexions et dans une volonté de plaire au plus grand nombre, un nouvel aménagement de la base de loisirs est en cours.

Un aménagement progressif qui verra l'implantation de trois boulo-dromes, deux tables de ping-pong, d'un terrain pour les amateurs de volley mais aussi un terrain de football à sept. Plusieurs tables de pique-nique seront installées ou simplement des bancs pour s'asseoir et se reposer. Le tout sera arboré pour le plus grand plaisir de chacun.

Ainsi les administrés de la commune pourront profiter et passer d'agréables moments à la base de loisirs de la Rabaudié.

Par ailleurs, le chalet d'accueil du camping a été rénové afin d'accueillir d'une manière plus décente nos campeurs.



ACHAT MATERIEL SERVICE TECHNIQUE		
Débroussaill euse	Remplacement	1 000€
Diable	Achat	100€
Tondeuse professionnelle	Remplacement	6 827€
Cuve fioul	Remplacement	1 299€
<b>TOTAL</b>		<b>9 300€</b>

# Vie communale

## Entretien des abords de jardin

Nous vous rappelons qu'un jardin non entretenu peut causer du tort au voisinage : mauvaises herbes, mauvaises odeurs, animaux nuisibles. Vous devez donc veiller à entretenir un minimum votre propriété. Auquel cas, vous engagez votre responsabilité en cas de préjudice causé. Vous devez tailler ou élaguer régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété.

En bord de rivière, l'entretien de la végétation est aussi une obligation légale en tant que propriétaire riverain. Toutefois aucun engin ne doit entrer dans l'eau. Si les travaux envisagés peuvent avoir un impact sur l'eau, vous êtes dans l'obligation d'avoir une autorisation de la Préfecture.

## Incivilités fréquentes

Nous sommes toujours sujets à des dépôts sauvages que ce soit au cimetière de Viane-Pierre Ségade et auprès des conteneurs route de Lacaze.

L'arrachage fréquent des affiches communales officielles, nous a obligés à l'achat d'un panneau d'affichage fermé à clé se trouvant au kiosque.

Ces incivilités ont un coût pour la commune tant financier qu'en terme de temps passé au nettoyage.

## Taxe sur le tri

Si nous captions plus de 20% en Collecte Sélective (CS), le coût des taxes diminuerait. A l'heure actuelle, nous ne sommes qu'à 14,6%.

La réduction des déchets et leur tri a non seulement des effets bénéfiques sur l'environnement mais aussi un réel impact sur notre porte-monnaie.

Pensez donc à composter, donner, trier, etc.



## OPAH

La mairie vous informe qu'une opération pour l'amélioration de l'habitat principal est organisée sur notre territoire par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) des Hautes Terres d'Oc.

Ils se tiennent à votre disposition pour toutes informations au 05 63 74 29 29 ou 05 63 74 29 30.

## Logement intergénérationnel

L'espace de vie sociale L'Arc-en-Ciel a permis à plusieurs habitants de la commune de connaître l'association Intergénérationnel 81, lors de la réunion du Jeudi 23 Juin.

Cette dernière coordonne le partage de logement entre une personne âgée et un jeune. Cette cohabitation permet de favoriser le maintien à domicile et peut être une solution d'accès au logement pour certains jeunes.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le dépliant.

# Manifestations

## Perspectives des manifestations 2022

### Juillet :

- 1 = Kermesse, spectacle de l'école et repas partagé (Ecole)
- 6 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 9 = Vernissage de l'exposition Inoubliable Vallée des Justes, conte et film (Mairie)
- 10 = Inauguration de l'exposition des aquarelles de Eberhard Doser illustrant La Flûte Enchantée de Mozart (Temple protestant)
- 13 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 15 = Marché gourmand de nuit (Comité des fêtes)
- 20 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 21 = Visite de Viane (Office de Tourisme)
- 27 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 28 = Visite de Viane (Office de Tourisme)
- 29 = Spectacle théâtrale par les Baladins (Temple protestant)

### Août :

- 3 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 4 = Visite de Viane (Office de Tourisme)
- 7 = Kermesse (Temple protestant)
- 10 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 11 = Visite de Viane (Office de Tourisme)
- 13 = Cinéma plein air (FLEP)
- 15 = Kermesse (Eglise catholique)
- 17 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 18 = Visite de Viane (Office de Tourisme)
- 18 au 21 = Fête votive (Comités des fêtes)
- 24 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)
- 28 = Fête de Fraïsse (Comité des fêtes Fraïsse)
- 31 = Initiation tir à l'arc (Archers du Lac)

## Inoubliable vallée des Justes

Cette année sera sous le signe de la collaboration intercommunale. De multiples manifestations auront lieu cet été de Vabre jusqu'à Lacaune en lien avec la résistance.

Le Samedi 9 Juillet, vous pourrez profiter d'un vernissage de l'exposition de l'artiste Jomy Cuadrado, à 17h à la salle du conseil Louis Dausse à la mairie.

A 18h, un conte «La grue blanche» vous sera proposé devant le parvis de la mairie. Il est ouvert à tous.

A 18h45, l'Instant Cocagne vous proposera de vous restaurer sur place.

A 20h, vous aurez la possibilité de voir le film « Vallée des Justes » avec Michel Cals à la salle polyvalente.

## Festi'rail

En 1962 s'arrêtait la « Micheline ». Celle qui avait succédé au « Petit Train » dit « Tortillard » s'est éteinte à tout jamais.

Tant de personnes ont pu à certains moments de leur vie pour des raisons diverses et variées, emprunter cette machine. Ils ont pu parcourir un bout de chemin de Castres à Murat, en passant par Vabre, Viane, Gijounet et Lacaune. Tout au long du trajet, parsemé de paysages magnifiques, il y a eu de très forts moments de partages, de discussions et de rencontres.

Afin de se souvenir, plusieurs manifestations auront lieu les 17 et 18 Septembre. A Viane, les animations auront lieu le Dimanche 18 Septembre.



# Vivre ensemble

## Elagage CCMLHL

La CCMLHL a élagué les branches sur la route de Fraïsse, du Sagnas jusqu'au Boulayre. Des agriculteurs ont élagué les branches sur la route de La Bessière et de Colombiés. Nous les en remercions vivement.



## Elagage Département

Le Département a également élagué les platanes sur la place du petit train. Ils ont taillé les branches mortes pour des questions de sécurité.

## Pôle culturel

Viane comme les 19 autres communes de la Communauté envisagent la culture comme une formidable opportunité faites de découvertes mais aussi de coopération. L'ouverture du Pôle Culturel au premier trimestre 2023 permettra l'accueil de spectacles et de résidences, mais aussi une programmation diffuse sur l'ensemble du territoire.

La volonté de la Communauté, à laquelle s'est pleinement associée Viane, s'est également nourrie de partenariats. Cela a été le cas en ce début d'année 2022 avec la Scène Nationale d'Albi – Tarn avec les trajets et la moitié du coût des spectacles pris en charge par la Communauté : une opération, appelée « Ce soir on bouge ! », qui sera reconduite en 2023. Mais ce n'est pas tout : l'arrivée du Pôle Culturel a intéressé d'autres institutions à l'aura nationale comme le Théâtre de la Cité de Toulouse avec lequel, là encore, des opérations croisées seront menées en 2023, à destination de l'ensemble de la population de la Communauté. Il en est de même pour la Cité de l'espace... Une partie de la programmation 2023 vous sera communiquée dès cet automne : préparez-vous à vivre une année sous le signe de la fête !

Mais sans plus attendre une information importante : le Mercredi 27 Juillet 2022, le festival de Cordes-sur-Ciel et la Communauté de Communes proposent une sortie et deux spectacles en journée et soirée, avec là encore, la prise en charge par la Communauté des transports et de la moitié du coût des spectacles : places limitées ! Pour tout renseignement, vous pouvez écrire à [serviceculturel@ccmlhl.fr](mailto:serviceculturel@ccmlhl.fr)



# SIVOM du Plô du Lac

## Assainissement

Les études incomplètes que nous utilisons étant de 2008, il était nécessaire de faire une mise à jour à travers une étude qui prévoit :

- l'état des lieux du système d'assainissement et des secteurs potentiellement à assainir des communes membres. Le diagnostic approfondi des dispositifs existants ;
- l'élaboration de scénari visant à l'établissement d'un plan de travaux pour la réhabilitation et la création d'installations de traitement des eaux. Nous serons accompagnés par la SATESE, organisme départemental spécialisé.

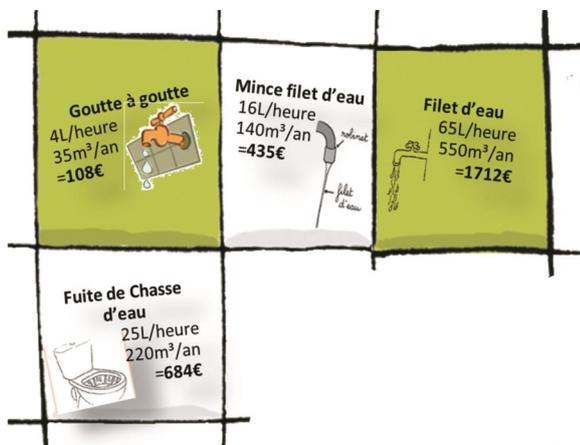
## Eau

L'enquête publique sur le captage de Pré Lautié a pris fin le 29 Avril 2022. Aucune remarque défavorable n'a été signalée. Plusieurs questions ont été posées et les réponses seront données en fonction des priorités.

A la suite de la réponse de la Préfecture, un bureau d'étude sera choisi pour élaborer le cahier des charges pour l'appel d'offre des travaux qui concerneront la liaison forage-station de traitement et l'alimentation spécifique de la Laiterie Fabre.

## Conseil

En cette période estivale, il est prudent de vérifier les fuites possibles au niveau des compteurs.



Dans un souci de préserver la ressource en eau potable et par économie, nous vous invitons à contrôler régulièrement votre consommation. L'idéal serait de contrôler votre compteur d'eau potable 4 fois par an, à minima 2 fois par an, surtout en cette période de fortes chaleurs.

Pour économiser voici quelques données :

Une douche de 5 minutes en continue c'est entre 60L et 80L. Si l'on arrête l'eau pour se savonner c'est 15 à 20L. Si vous laissez couler l'eau pendant le broissage (3 minutes), c'est 20L de perte. En moyenne le lavage de la vaisselle à la main sous filet l'eau représente 60L (par lavage, etc.), elle peut être presque divisée par deux (30 à 40L) en évitant l'eau en continu.

La relève des index des compteurs débutera mi-Juillet, nous vous invitons par respect pour l'employé à :

- garantir l'accès au compteur ;
- l'accès au coffret lui-même ... pas de bâches, fumier, et autre gravas censé protéger le coffret ;
- ne pas isoler avec laine de verre / roche , tissus, paille et autres détritrus .... de préférence isoler avec du polystyrène extrudé ;
- avoir un coffret propre, c'est pour vous la garantie de déceler la moindre petite fuite.

Pour résidences secondaires vous pouvez communiquer votre index soit par mail : [sivom.plo-du-lac81@wanadoo.fr](mailto:sivom.plo-du-lac81@wanadoo.fr) ou par téléphone les après-midis au 05 63 37 50 34.

Afin de conserver la bonne qualité de l'eau, en mai et juin nous avons réalisé avec la société HYDRA + une campagne de nettoyage et désinfection de l'ensemble de nos réservoirs, excusez-nous encore pour les soucis occasionnés.

# Entre nous

Aloé véra



Sophie Cayuela  
Chemin du Moulin  
81530 Viane  
06 20 64 88 96



**La boutique  
de Sophie**

Bien-être par les plantes  
Phytothérapie  
Cosmétiques haut de gamme  
Des ateliers de beauté et de bien-être  
Des prix abordables pour tout le monde

lien boutique : <https://direct.foreverliving.fr/ref/330001662677>

**Handco**

Maçonnerie traditionnelle et aménagement d'espace

Distribution de l'espace  
Vues 3D  
Plans  
Rénovation  
Suivi de chantier

Christophe Piochelle  
06 69 53 07 08

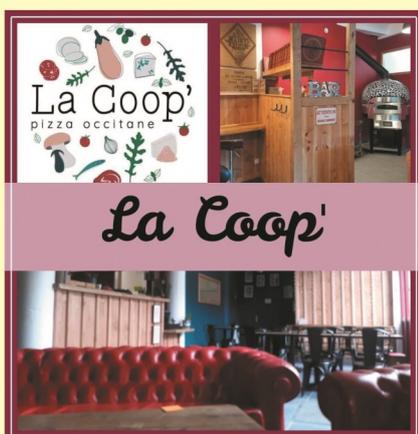
## La Coop ouvre ses portes

Le 22 Avril 2022, le bâtiment de la "Coopérative Occitane", bien connu des vianais et clos depuis des années, connaît un renouveau avec la création d'une Pizzeria, la bien-nommée "Coop'Occitane". Nous n'imaginions plus ce second souffle, Marie Sarazin l'a fait avec détermination et persévérance. Après une reconversion professionnelle d'éducatrice spécialisée à restauratrice, Marie a obtenu un certificat de qualification en tant que pizzaiolo.

Des années après la fermeture de la "Coopérative", Marie a voulu y implanter une pizzeria. Il a fallu un an pour que le projet se concrétise entre les multiples démarches et les nombreux travaux avec l'aide précieuse apportée par famille et amis. Au-delà de cette nouvelle façade, Marie avait à cœur de conserver l'âme de l'ancienne "Coopérative" (en décorant avec des sacs en toile de jute et une trappe à grain notamment) et de mettre en lumière celle de nos régions avec le nom des pizzas proposées. Ainsi vous pourrez savourer une pizza "macarel" au même titre qu'une "pelut", il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les envies !

Les pizzas sont conçues avec des pâtes napolitaines préparées 24h minimum à l'avance. La préparation est également ancrée dans l'esprit régional puisque le point d'honneur est mis sur les produits locaux, venant d'entreprises proches (Charcuterie Garric, Salaisons de La Balmette, miel de Senaux, jus de pommes Pomats et Perrots, sodas Bapla, les fromages de La Parage, Laiterie Fabre, bières Oxit, les fruits de l'Aveyron ou encore les vins du Tarn) et qui ont le goût de notre région. Le "fait-maison" (pour les pizzas comme pour les desserts) et la cuisine locale sont rois !

Allez donc savourer les délicieuses pizzas à la Coop' qui ouvre ses portes le Vendredi, le Samedi et le Dimanche, le midi et le soir. Vous pouvez également commander des pizzas à emporter le Jeudi soir (uniquement Juillet et Août). Vous pouvez ainsi appeler pour réserver votre place ou commander une pizza à emporter en appelant le numéro suivant : 05 67 27 35 07.



# Bon à savoir

## Aides à la personne

**Portage des repas à domicile :**  
05 63 37 17 31

**ADMR Antenne de Viane :**  
06 84 09 37 71  
Permanence : Mardi 9h-12h

**Permanences de l'assistante sociale :**  
1er mardi du mois de 9h à 12h  
seulement sur rendez-vous  
à la Maison du Conseil Général  
à Brassac au 05 63 73 02 11

## Enfance

**Garderie municipale :**  
Attention nouveau numéro 05 67 53 03 42

**Assistante maternelle agréée :**  
Anne Bouisset 05 63 37 57 77

## Transport

**Service Transport à la demande :**  
**Taxi des Monts de Lacaune :**  
Le Rocher - 81530 Viane  
05 63 37 02 79 ou 06 74 65 20 75

**Taxi Viala :**  
14 avenue de Naurois - 81230 Lacaune  
05 63 37 20 54

**TARN Bus (ligne de Bus)**  
Planning et horaires sur le site internet  
[www.tarnbus.tarn.fr](http://www.tarnbus.tarn.fr) ou 08 11 99 00 81

## Tourisme

**Horaires d'ouverture du Bureau de  
Poste Intercommunal et Bureau  
d'Information touristique (BIT) :**  
Avenue Elysée Gaches  
Lundi au Samedi 9h15-12h15  
Juillet / Août : Lundi au Samedi 9h15-12h15  
15h-18h

## Santé

**Pharmacie Vialade :**  
05 63 37 51 57

**Cabinets infirmiers Lacaune :**  
Zanella-Calvayrac-Parazols-Azelart  
05 63 37 03 33

Marty-Boutes-Sebbag-Cros-Davy-Maury  
05 63 37 03 02

Chéron  
06 32 60 97 03

**Télé médecine :**  
Lundi au Vendredi = 9h-12h / 13h-20h  
Samedi = 9h-12h / 14h-17h

Hélène Vialade (pharmacienne) 05 63 37 51 57  
Séverine Zanella (infirmière) 06 60 65 33 76  
Denis Maffre (maire) 06 10 80 51 96  
Nathalie Viala (ajointe) 06 33 51 30 96

**Prise de RDV avec Oc mobile (audio et vue) :**  
06 33 51 30 96

## Services de la mairie

**Horaires d'ouverture du secrétariat de  
mairie :**  
du lundi au vendredi 8h-12h / 13h30-17h  
**sauf le jeudi matin (fermé au public)**

**Si problème de voirie :**  
06 85 17 01 58 ou 06 79 86 59 49

**Aide administrative et personnes  
vulnérables :**  
06 33 51 30 96

**Communication culture mairie :**  
06 31 07 85 46

**SIVOM du Plô du Lac eau et assainissement :**  
Attention nouveau numéro 05 67 53 03 40  
Lundi au Vendredi 13h30-17h

**Réservation salle polyvalente :**  
05 63 37 17 31